



Doc. 15604
12 octobre 2022

Renvois en mer et sur terre: mesures illégales de gestion des migrations

Amendement¹ n° 3

Dans le projet de résolution, paragraphe 5, dernière phrase, supprimer les mots:

«pour être plus efficace et pour bénéficier pleinement de ses incidences positives».

Déposé par:

DE CARLO Sabrina, Italie, SOC
DI MICCO Fabio, Italie, NI
POLIDORI Catia, Italie, PPE/DC
RIBOLLA Alberto, Italie, CE/AD
RIZZOTTI Maria, Italie, PPE/DC
VESCOVI Manuel, Italie, CE/AD

1. 2022 - Quatrième partie de session

